

Saint-Martin-Vésubie



La Suisse Niçoise

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 28 FEVRIER 2024 A 16H00

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-huit février à seize heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Saint Martin Vésubie, sous la présidence de Monsieur MOTTET Ivan, Maire de Saint Martin Vésubie.

Présents : AIRAUDI Nicole, AIRAUT André-Ange, BEUNARD Thierry, DAHON Gilbert, DUC Colette, INGIGLIARDI Thierry, JARDINET Alain, KELLOUD Nora, LEA-PASTORINO Martine, MARTIN Gisèle, MONNIN Isabelle, MOTTET Ivan, REYMONDET Christine

Procuration : AIRAUT Christian à LEA-PASTORINO Martine, LAURENS Michèle à BEUNARD Thierry

Absent :

Secrétaire de séance : REYMONDET Christine

Public : 3 personnes

REYMONDET Christine est désignée comme secrétaire de séance.

Le quorum est atteint.

Le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la séance du 22/01/2024.

I. **Affaires Générales** :

1. Autorisation spéciales d'absences
2. Rapport d'activité de la Métropole Nice Côte d'Azur 2022

II. **Affaires Financières** :

3. Engagement, liquidation et mandatement des dépenses d'investissement
4. Information mouvements de crédits
5. Conventions captage : révision des tarifs
6. Vente d'une parcelle
7. Travaux du groupe scolaire Louis Fulconis
8. Modification du projet de création d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Monsieur le Maire demande l'approbation du PV du 22/01/2024.
Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

DEMISSION D'UN ADJOINT ET ELECTION D'UN NOUVEL ADJOINT

Suite à la démission de Madame MONNIN Isabelle de ses fonctions de 4^{ème} adjointe, Monsieur le Maire propose de maintenir le nombre d'adjoint au Maire à 4 et précise que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Madame REYMONDET candidate.

Suite au vote au scrutin secret à la majorité absolue, Madame REYMONDET Christine est désignée en qualité de 4^{ème} adjoint au Maire.

Votes : 12 voix pour et 3 blancs et 0 nuls.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le tableau des indemnités de fonction du Maire et des adjoints est mis à jour. Il convient de modifier le nom du 4^{ème} adjoint.

Votes : adoptée à l'unanimité.

DESIGNATION DES DELEGUES DES COMMISSIONS COMMUNALES DES FINANCES ET DU TOURISME - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Les commissions sont modifiées comme suit :

Commissions des Finances (fiscalité, redevance, gestion financière, comptabilité analytique, ...)

Vice-Présidente : Christine REYMONDET

Membres : Gisèle MARTIN, Michèle LAURENS, Isabelle MONNIN

Commission Tourisme et Développement Economique :

Vice-Présidente : Christine REYMONDET

Membres : Colette DUC, Gilbert DAHON, Michèle LAURENS, Isabelle MONNIN

Votes : adoptée à l'unanimité.

REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT DELEGUE AUPRES DE « STATION VERTE »

Monsieur le Maire propose de nommer Madame REYMONDET Christine.

Votes : adoptée à l'unanimité.

DESIGNATION SUPPLEANT CLECT

Monsieur le Maire propose de nommer Madame REYMONDET Christine.

Votes : adoptée à l'unanimité.

VENTE D'UNE PARCELLE (CORRECTION)

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur INGIGLIARDI Thierry.

Madame KELLOUD Nora demande si la correction concerne le prix. Monsieur le Maire lui confirme. Monsieur JARDINET précise que le tarif proposé lors du dernier conseil municipal était trop élevé compte tenu du terrain qui est très pentu par rapport à celui vendu à la Trinité.

Il est proposé de corriger le prix pour projet de cession de la parcelle section G n°34 pour une superficie de 10 669 m² au prix de 5 334.50€.

Votes : adoptée à l'unanimité.

CAPTAGE DU BOREON

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur INGIGLIARDI Thierry.

Suite à la demande de Mrs Laurent et Gilbert CALIGARIS, il est proposé d'établir la concession de captage en forêt Communale pour le vallon des Erps à hauteur de 60 € à compter du 1^{er} janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2033, pour une durée de 9 ans, portant application de la revalorisation annuelle des tarifs suivant l'Indice du coût de la construction.

Votes : adoptée à l'unanimité.

VISITE DU CHEF PAPOU

Monsieur le Maire demande de valider la visite du Chef Papou en date du 6 juin prochain proposé par le parc national du Mercantour afin de sensibiliser les enfants et les adultes sur l'environnement. La visite comprendra une présentation au groupe scolaire Louis Fulconis et une projection grand public en soirée. Il précise que cette intervention est subventionnée à hauteur de 80% par le parc national du Mercantour.

Le montant global étant de 1 960.00€.

Votes : adoptée à l'unanimité.

MANDAT CDG06 PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur JARDINET Alain.

Il est proposé de donner mandat au Centre de gestion des Alpes-Maritimes, pour l'organisation, la conduite et l'animation du dialogue social au niveau départemental en vertu des dispositions de l'accord collectif national du 11 juillet 2023 portant réforme de la Protection Sociale Complémentaire dans la Fonction Publique Territoriale ; de donner mandat au Centre de gestion des Alpes-Maritimes pour la réalisation d'une mise en

concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance ; de donner mandat au Centre de gestion des Alpes-Maritimes pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion de conventions de participation pour la couverture du risque Santé.

Votes : adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX SALLE JEAN GABIN

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur DAHON Gilbert.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la salle Jean Gabin est dégradée et que des travaux de rénovation sont à envisager afin d'accueillir dans de meilleures conditions les manifestations organisées en son sein.

Les travaux s'élèvent à 29 000.00€ HT.

Madame KELLOUD Nora demande si des travaux pour les toilettes adaptés aux PMR sont prévus avec un accès par l'extérieur.

Monsieur JARDINET Alain propose de créer ces toilettes à côté de l'ancien local des Docks permettant ainsi un accès au grand public. Monsieur DAHON demandera des devis en conséquence pour validation lors du prochain conseil municipal.

Monsieur DAHON Gilbert ne prend pas part au vote.

Votes : 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

TRAVAUX JARDIN D'ENFANTS

Le projet de rénovation du jardin d'enfants s'élève à 18 762.50€.

Votes : adoptée à l'unanimité.

Monsieur BEUNARD Thierry demande si le sol de réception de la balançoire peut-être plus souple. Madame LEA-PASTORINO lui confirme que le revêtement retenu permet une plus grande souplesse qu'aujourd'hui.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 16h35.



Secrétaire de séance



Monsieur le Maire